



PROCÈS-VERBAL  
de l'assemblée générale  
du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN  
tenue 1<sup>er</sup> avril 2015  
au Centre St-Pierre, Montréal

## *Notre cœur bat à gauche*

### PRÉSENCES

#### Comité exécutif

Dominique Daigneault, présidente  
Manon Perron, secrétaire générale  
Alain Ouimet, 1<sup>er</sup> vice-président  
Suzanne Audette, 2<sup>e</sup> vice-présidente

#### Conseil syndical

Judith Huot, santé et services sociaux  
Normand-Marc Croteau, LGBT (substitut)  
Madeleine Ferland, éducation  
Ramatoulaye Diallo, immigration et rel. ethnoculturelles  
Linda Boisclair, condition féminine  
Étienne Guérette, jeunes  
Michèle Saint-Denis, solidarité internationale  
Richard Bousquet, environnement et dév. durable

Dominique Daigneault et Manon Perron agissent respectivement comme présidente et secrétaire d'assemblée.

### 1. OUVERTURE

La présidente, Dominique Daigneault, débute par une minute de silence observée à la mémoire de celles et ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière.

Elle commence l'assemblée en faisant l'annonce de bonnes nouvelles. Plusieurs règlements sont intervenus depuis l'assemblée du mois de mars. Le STT du Centre St-Pierre a entériné l'entente de principe en assemblée générale. Leur première convention CSN prévoit des gains importants. Une autre première à la CSN, le STT de la Coop du cégep Maisonneuve (section cafétéria) a également entériné l'entente de principe recommandée par le comité exécutif le 19 mars dernier. Dans le secteur privé, la présidente souligne le règlement intervenu au STT MDA Espace. L'employeur exigeait des reculs importants de la part du syndicat, notamment au régime de retraite. En bout de ligne, l'employeur a dû reculer sur ses demandes et a même consenti à améliorer la rente de retraite. Au collègue Villa Maria, le syndicat du personnel non-enseignant a réussi à arracher une entente qui contient plusieurs avancées. Tous ces syndicats ressortent plus forts et plus unis de leurs négociations collectives.

La présidente poursuit en signalant la parution de l'édition spéciale de l'*Unité* sur l'austérité. Elle invite les délégué-es à le lire d'un couvert à l'autre, à l'utiliser pour des activités d'éducation politique. L'ensemble des militantes et militants des comités de fronts de luttes du conseil central a été mis à contribution pour réaliser une publication militante qui ausculte l'austérité sous tous ses angles.

Toujours du côté du 1<sup>er</sup> front, la présidente mentionne que les profs de l'UQAM ont adopté en assemblée générale un mandat de grève de deux jours. En négociation pour renouveler leur convention collective échue depuis le 31 mai 2013, le SPUQ dénonce un projet patronal qui propose de multiples reculs. La première journée de grève se tiendra au même moment que la manifestation étudiante demain, le 2 avril. La présidente prévoit que des milliers de personnes prendront la rue en solidarité avec les étudiantes et les étudiants pour clamer haut et fort leur opposition aux politiques d'austérité des libéraux. Le conseil central appuie sans équivoque cette action.

Le gouvernement persiste et signe, malgré la grogne qui augmente. Le budget Leitão en fait foi. Le cadre financier déposé à l'Assemblée nationale ne prévoit que 1,4 % de croissance des dépenses en santé et services sociaux et un très maigre 0,2 % en éducation alors qu'il en faudrait quatre fois plus pour maintenir le *statu quo*.

À Montréal, la mobilisation se poursuit pour maintenir la pression sur le gouvernement. Nous avons réussi à interrompre une autre conférence du ministre Leitão devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. En plus de la manifestation de demain, la présidente signale les mobilisations locales qui se sont tenues dans le sud-ouest de l'île, devant l'Hôpital Sainte-Justine et dans le quartier Ahuntsic Montréal-Nord.

De plus en plus de syndicats s'engagent à prendre des votes de grève sociale complètement légitime dans le contexte. À la FNEEQ, plusieurs syndicats de cégeps s'appêtent à prendre de tels mandats. Le STT de l'Hôpital Sacré-Cœur (catégories 2 et 3) se prononcera prochainement sur deux mandats (grève pour la négo et journées de perturbations économiques allant jusqu'à la grève sociale contre l'austérité) par voie de référendum. Sur le terrain, l'exécutif du conseil central mesure la colère des gens. La mobilisation n'est pas au rendez-vous partout, mais le travail précieux d'éducation politique se poursuit pour bâtir un rapport de force à toute épreuve. La répression est au rendez-vous pour mater l'ardeur des militants et étouffer la mobilisation. Les législations et les injonctions sont sans pitié pour les syndicats et tous les groupes qui s'opposent aux visées de ce gouvernement. Mais pire encore, c'est la répression brutale de la police à l'endroit du mouvement étudiant. Le conseil central s'est joint à une trentaine d'organisations pour dénoncer le recours aux armes de contrôle de foule par les forces policière. Une telle violence est inacceptable dans une société qui prétend être libre et démocratique. Dans un tel contexte, les propos incendiaires du ministre François Blais qui invitait les universités à expulser deux, trois étudiants par jour pour refroidir les ardeurs des grévistes, sont tout simplement irresponsables.

Notre réponse à une telle répression doit être une solidarité exemplaire. C'est toute la population du Québec qui doit s'opposer à cette façon de gouverner. Le 1<sup>er</sup> mai prochain doit être un moment fort. C'est pour cette raison que nous avons

invité Jacques Létourneau, président de la CSN, à prendre la parole devant les délégué-es ce soir.

Solidarité.

**2. APPEL DES DIRIGEANTES ET DES DIRIGEANTS**

Manon Perron fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical.

**3. PRESENCE DES DELEGUE-ES DU GRAND NORD**

Dominique Daigneault souligne que les délégué-es du Grand Nord ne peuvent être présents à l'assemblée.

**4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Manon Perron présente l'ordre du jour :

1. Ouverture
2. Appel des dirigeantes et des dirigeants
3. Présence des délégué-es du Grand Nord
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption des procès-verbaux
  - Assemblée générale spéciale du 18 février 2015
  - Assemblée générale du 4 mars 2015
6. Admission des visiteuses et des visiteurs
7. Affiliation des nouveaux syndicats
8. Accréditation des nouvelles et des nouveaux délégués
9. Conflits et mobilisations
10. Point sur l'austérité
11. 1<sup>er</sup> mai
  - Invité : Jacques Létourneau, président de la CSN
12. Ratification sur l'entente entre le STTCSN et la CSN, avec Céline Lefebvre
13. Divers

**Il est proposé par Benoît Taillefer  
appuyé par Annik Patriarca**

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉ**

**5. ADOPTION DES PROCES-VERBAUX DES ASSEMBLEES GENERALES DU 18 FEVRIER ET DU 4 MARS 2015**

**Il est proposé par Marie-Pierre Desbiens  
appuyé par Martin Renaud**

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale spéciale du 18 février, tel que présenté.

**ADOPTÉ**

**Il est proposé par Roger Davidson  
appuyé par Robert Daneau**

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 4 mars 2015, tel que présenté.

**ADOPTÉ**

**6. ADMISSION DES VISITEUSES ET VISITEURS**

**Il est proposé par Robert Poisson  
Appuyé par Carolyne Hardy**

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

**ADOPTÉ**

**7. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS**

Il n'y a pas de nouveaux syndicats à affilier ce soir.

**8. ACCRÉDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DÉLÉGUÉ-ES**

René Rochon, du comité des lettres de créance, présente la liste des nouvelles et nouveaux délégués.

**Il est proposé par René Rochon  
Appuyé par Roger Davidson**

Que l'on accrédite les nouvelles et nouveaux délégué-es :

STT de la Brasserie Labatt (CSN)  
STT de la Brasserie Labatt (CSN)

Denis Charette AGS  
Robert Daneau AGO

STT de Fondation-CSN

Marie Lebel AGO

S des prof. du cégep du Vieux Montréal-CSN

Martin Letendre AGO

S des Enseignant-es du cégep Rosemont-CSN

Francis Careau AGO

S des Enseignant-es du cégep Rosemont-CSN

Jean-Nicholas Richer AGS

S prof. en soins inf. et cardio-resp. du CSSS  
Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent (CSN)

Vladimir Figaro AGS

## **ADOPTÉ**

### **9. CONFLITS ET MOBILISATIONS**

Il n'y a pas de syndicats en conflit dans la région.

### **10. LUTTE A L'AUSTERITE**

Manon Perron informe l'assemblée que le vol de notre invité en provenance d'Irlande, Sean Crowe, a été retardé d'une journée. Il ne peut donc être des nôtres.

### **11. 1<sup>ER</sup> MAI**

Le président de la CSN, Jacques Létourneau, présente aux délégué-es le plan d'action du 1<sup>er</sup> mai, Fête internationale des travailleuses et des travailleurs. D'entrée de jeu, le président insiste sur l'appui indéfectible de la CSN au mouvement étudiant. Puis, il a rappelé les étapes qui ont mené à la mise sur pied du Collectif Refusons l'austérité, alors que dès le mois de septembre dernier, la CSN entrait en contact avec différentes composantes de la société civile afin de créer un front social large contre l'austérité du gouvernement Couillard. Trois mois plus tard, deux grandes manifestations se tenaient à Montréal et à Québec où non seulement les syndicats, mais aussi les citoyennes et les citoyens s'étaient déplacés massivement. Depuis, la mobilisation se poursuit sans cesse, avec des manifestations, des piquets de grève symboliques devant les établissements, des occupations de bureaux de députés et de ministres, des comités d'accueil aux ministres lors de conférences, sans compter le grand rassemblement qui a réuni plus d'un millier de personnes à Québec, le 12 février, sous la bannière du Collectif Refusons l'austérité.

Par la suite, Michel Forget, adjoint au comité exécutif de la CSN, a invité les syndicats à s'engager activement dans la mobilisation du 1<sup>er</sup> mai « Nous souhaitons que ce soit l'occasion d'augmenter l'adhésion de nos membres à notre lutte. Nous voulons travailler, le plus possible, en intersyndicale, pour que le plus grand nombre de personnes sortent sur l'heure du midi afin de susciter un large mouvement de contestation cette journée-là ».

À Montréal, a expliqué Charles Gagnon, conseiller syndical responsable de l'organisation des actions du 1<sup>er</sup> mai, plusieurs actions de perturbation se dérouleront au cours de la journée. On souhaite aussi que l'ensemble des syndicats, qu'ils soient du public ou du privé, tiennent un piquet symbolique devant leur établissement ou leur milieu de travail. Il invite les délégué-es à communiquer avec lui, afin de participer aux actions de perturbation.

Un débat animé a suivi sur la lutte à mener.

Ensuite, les délégué-es ont adopté la proposition qui suit :

**Il est proposé par Sylvie Tremblay  
Appuyé par Sylvain Bergeron**

Que le conseil central invite ses syndicats à tenir des lignes de piquetage, à participer massivement aux activités de perturbations économiques ainsi qu'au rassemblement organisé en fin de journée.

**ADOPTÉ**

Amendement

**Proposé par Étienne Guérette  
Appuyé par Francis Dupuis-Déri**

Que le conseil central fasse les interventions nécessaires pour assurer une présence massive à la manifestation anticapitaliste le 1<sup>er</sup> mai.

**Rejeté**

Nouvel amendement

**Proposé par Gilles Mallette  
Appuyé par Robert Daneau**

Invite les syndicats à participer à la manifestation anticapitaliste le 1<sup>er</sup> mai.

**ADOPTÉ**

La proposition finale se lit donc comme suit :

**Il est proposé par Sylvie Tremblay  
Appuyé par Sylvain Bergeron**

- Que le conseil central invite ses syndicats à tenir des lignes de piquetage, à participer massivement aux activités de perturbations économiques ainsi qu'au rassemblement organisé en fin de journée.
- Que le conseil central invite les syndicats à participer à la manifestation anticapitaliste le 1<sup>er</sup> mai.

## **ADOPTÉ**

### **12. RATIFICATION DE L'ENTENTE ENTRE LE STTCSN ET LA CSN**

Céline Lefebvre, directrice des Ressources humaines, est invitée à présenter la recommandation du conciliateur Jean Poirier, à l'assemblée générale. Elle détaille les faits saillants de l'entente qui est intervenue entre les parties.

**Il est proposé par Robert Poisson  
Appuyé par Judith Huot**

Que le comité exécutif du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN recommande la ratification de l'entente intervenue entre la partie fédérale et le STTCSN, faisant suite aux recommandations du conciliateur.

## **ADOPTÉ**

Par la suite, Manon Perron présente la proposition en exposant les dispositions des statuts et règlements qui donnent les pouvoirs à l'assemblée générale portant sur l'approbation de la convention collective des salarié-es du conseil central. Depuis de nombreuses années, ces dispositions n'ont pas été appliquées. Elle indique aux délégué-es pour quelle raison le comité exécutif souhaite examiner les pouvoirs de l'assemblée générale en cette matière. Le comité précongrès qui se penchera sur les statuts et règlements sera saisi de cet enjeu spécifique. Ultimement, c'est le congrès qui tranchera cette question puisqu'il lui revient le pouvoir de modifier ou non les statuts et règlements. Des commentaires et des interventions laissent entendre que les points de vue sont partagés sur le sujet. Certains se prononcent en faveur du maintien des dispositions actuelles des statuts et règlements. D'autres préfèrent que ce soit le comité exécutif qui puisse avoir ce pouvoir. À suivre !

**Il est proposé par Doug-Scott Lorvil  
Appuyé par Robert Daneau**

Que le comité exécutif du conseil central examine les attributions et pouvoirs prévus aux statuts et règlements portant sur la ratification de la convention collective des salarié-es à son emploi en vue du congrès de 2016.

## **ADOPTÉ**

### 13. POINTS D'INFORMATION

- Invitation à participer à la campagne Camp Vol d'été 2015 Leucan.
- Recrutement au comité LGBT.
- Marche Action Climat, le 11 avril, à 13 h, à Québec.
- Activité de quilles, le 17 mai pour amasser des fonds pour la Coalition jeunesse montréalaise de lutte à l'homophobie, notamment pour l'Astérisque\*, à 13 h au salon de quilles *Darling je t'aime*, 3350 rue Ontario Est. Les billets sont disponibles au conseil central au coût de 20 \$.
- Signets et rubans noirs pour le 28 avril (Journée internationale de commémoration des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail), Manon invite les membres à observer une minute de silence dans leur syndicat.
- Solidarité avec les femmes qui fabriquent nos vêtements et celles qui les vendent, en commémoration aux 1 138 travailleuses et travailleurs morts dans l'effondrement du Rana Plaza au Bangladesh, le 24 avril, de 12 h à 13 h devant le Walmart de Côte-des-Neiges.
- Manif de l'ASSÉ, le 2 avril, à 13 h.

### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**Il est proposé par : Nicola Grenon**  
**appuyé par : Étienne Guérette**

Que l'on ajourne immédiatement.

### ADOPTÉ

La réunion est levée à 22 h 15

Dominique Daigneault  
Présidente

Manon Perron  
Secrétaire générale

---

*Nombre de délégué-es à l'assemblée : 69*

*Femmes : 30*  
*Hommes : 39*

*Officiel-les : 69*  
*Substituts : 0*